



Cercle Sportif de l'Institution Nationale des Invalides

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 27 NOVEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le mercredi 27 novembre à 18 heures; les adhérents du Cercle sportif de l'Institution Nationale des Invalides (CSINI), régulièrement convoqués, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire au gymnase du CSINI, sous la présidence du Lieutenant-colonel (er) Gaëtan de la VERGNE.

<i>Sont présents</i>	<i>Sont absents excusés</i>
<u>/ Membres de droit /</u> - M. le GCA (2s) Christophe de SAINT CHAMAS, Gouverneur des Invalides, - M. le MGI Sylvain AUSSET, Directeur de l'INI	
Membres du Conseil d'Administration (sortant) : <u>/ Membres du Bureau /</u> - M. le LCL (er) Gaëtan de la VERGNE, Président - M. Raymond ZAMPIERO, Vice-président - Mme Catherine AFLALO, Secrétaire Générale - Mme Chloé FRANCAVILLA, Secrétaire Générale adjointe - M. le MAJ (er) Pascal GODET, Trésorier - M. Antoine CANALE, Trésorier adjoint	
<u>/Autres membres du Conseil d'Administration (sortant)</u> - Mme Valérie CHEVALERAUD MASSON - M. Stéphane COLIN - M. le CRE GAL DIV (2S) Gilbert FÈVRE - Mme Diane GOLI - M. Benoît LABORDE-BARBANEGRE - M. Franck MENDES - M. Thierry du RIVAU - M. le LCL (er) Bertrand TAUZIN - M. Jean-Louis TAXIL	- M. le LCL (er) Denis BOTHERON - Mme. Adeline LEBERCHE Directrice du CMS Lecourbe Saint Jean de Dieu - Mme Claire LE STRAT
<u>/ Membre consultatif /</u> - M. le CBA Xavier DUPONT, Directeur du CSINI	



L'Assemblée générale extraordinaire élective est ouverte à 18 h 05 par le Président sortant, le LCL (er) Gaëtan de la VERGNE. Il donne la parole aux Officiers généraux, Membres de droit, *après avoir rendu hommage à Georges MORIN, membre d'honneur, absent ce jour.*

Le Médecin Général Inspecteur Sylvain AUSSET, Directeur de l'INI, intervient pour évoquer à la fois son plaisir d'être présent, sa reconnaissance à Gaëtan de la VERGNE qui, après 20 ans de présidence du CSINI quitte ses fonctions. Le MGI exprime aussi sa confiance en l'avenir de cette belle association.

Le Général Christophe de SAINT CHAMAS, Gouverneur des Invalides, remercie à son tour Gaëtan de la VERGNE pour son long dévouement au Cercle sportif, rappelle combien les transitions peuvent être délicates et remet au Lieutenant-colonel un signe de reconnaissance et de gratitude.

Le Président de la VERGNE passe ensuite la parole à M. Raymond ZAMPIERO à qui revient la responsabilité de présider cette AG élective, en sa qualité de doyen du Bureau.

M. Raymond ZAMPIERO annonce l'unique point à l'ordre du jour de cette AGE :
l'élection d'un nouveau Conseil d'administration.

Il rappelle notamment les grandes lignes de l'article 10 des Statuts qui stipule que « tout membre actif est électeur » et que « le vote par procuration est autorisé ».

Quant aux modalités du vote, il est indiqué à l'article 13 que « pour la validité des délibérations la présence ou la représentation du tiers des membres actifs est nécessaire pour les AGO et AGE ».

Ainsi, sur 176 membres actifs, le quorum (59) est largement atteint avec 41 présents et 102 représentés par pouvoirs (50 enregistrés au Secrétariat avant 17 h et 52 remis à la table d'émargement à 18 h).

L'Assemblée générale peut donc valablement délibérer.

Le Président de séance demande à chacun des 31 candidates et candidats au poste d'Administrateur de se présenter succinctement. (*annexe 1 – la liste des candidats-tes avec leur profession de foi*).

A noter que le scrutin plurinominal à un tour est organisé à bulletin secret, conformément aux Statuts (*annexe 2*).

Le Major Pascal GODET et Antoine CANALE sont désignés comme scrutateurs.

Puis il est demandé à six volontaires d'aider au dépouillement.

Se proposent : Marc-André CRATERE, Gaëlle CRESPIE, Chloé FRANCAVILLA, Franck MENDES, Vincent LASSALLE et Bertrand TAUZIN.

Le dépouillement se déroule dans la salle Général de GALBERT et ceux qui veulent y assister peuvent s'y rendre.

A 21 h 15, Raymond ZAMPIERO proclame les résultats :

143 votants, 7 bulletins nuls, soit 136 voix exprimées.

Le nouveau Conseil d'administration est désormais constitué des 18 premiers Membres de la liste nominative figurant *en annexe 3*. A noter que la proportion de femmes élues soit 39 % est même supérieure à la proportion des adhérentes (37 %).

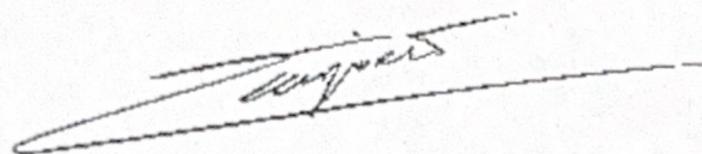
La composition du nouveau Conseil d'administration du CSINI s'établit ainsi :

- Mme Catherine AFLALO
- M. Zoheir BELHOUCINE
- M. le LCL (er) Denis BOTHERON
- M. Victor BRISSEAU
- M. Antoine CANALE,
- M. le LCL (h) Fabrizio CASAGRANDE
- Mme Valérie CHEVALERAUD MASSON
- M. Stéphane COUIN
- M. Fabio CORREIA
- Mme Gaëlle EDON
- Mme Chloé FRANCAVILLA
- Mme Dielynaba KABA
- M. Benoît LABORDE-BARBANEGRE
- Mme Adeline LEBERCHE, Directrice du CMS Lecourbe Saint Jean de Dieu
- M. Eric LEGER
- Mme Catherine MARROT
- M. le CC (h) Philippe MASSON
- M. Thierry du RIVAU.

Enfin, le Président de séance annonce que ce Conseil d'administration doit se réunir à son tour pour élire son Bureau.

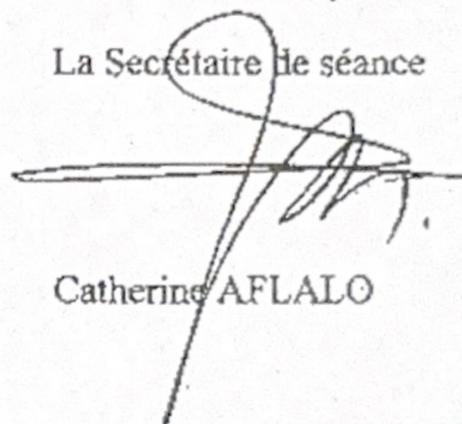
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 30.

Le Président de séance



Raymond ZAMPIERO

La Secrétaire de séance



Catherine AFLALO